

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE CAMPING DU VAL

1. REGLEMENTS

Un versement d'arrhes de 30% vous sera demandé à votre réservation. Dès réception du règlement d'arrhes, vous recevrez un email de confirmation sur lequel figureront les informations pratiques de votre séjour. L'intégralité sera ensuite à régler sous 30 jours avant le début de votre séjour.

Attention : votre option de réservation peut être levée en cas de retard de paiement du séjour, le délai d'option étant fixé à 15 jours.

2. MOYENS DE PAIEMENTS ACCEPTÉS

- Chèque bancaire ou postal, à l'ordre du Camping du Val (comptes français uniquement).
- Carte bancaire : Eurocard, Mastercard, Visa
- Espèces
- Chèques Vacances

3. CAPACITE

Le nombre de personnes mentionné par logement dans nos tarifs correspond à l'occupation maximale autorisée compte tenu de l'équipement disponible. Il ne peut être dépassé pour des raisons de sécurité et d'assurance.

La location d'un emplacement ou d'un hébergement de type meublé de tourisme, mobile-home ou tipi implique la totale acceptation des conditions de ventes par les parties contractantes.

4. LOCATIONS

Location d'emplacements :

Nous mettons à votre disposition un emplacement nu, pouvant accueillir jusqu'à 6 personnes, pour y installer votre tente, votre caravane ou votre camping-car.

Le prix emplacement : Il s'agit d'un prix par nuit d'occupation pour 2 personnes, une installation et un véhicule. Les emplacements sont disponibles à partir de 12h00 le jour de l'arrivée et doivent être libérés avant 12h00 le jour du départ. Tout dépassement engendre la facturation d'une journée supplémentaire. Ce forfait donne accès librement aux infrastructures sanitaires, aux services de l'accueil, à la piscine, aux aires de jeux et aux animations (en juillet-août). Le montant de la taxe de séjour est de 0.50 € par nuit et par personne de 18 ans et plus.

Suppléments : Les personnes (adultes ou enfants) ou éléments supplémentaires présents sur l'emplacement (électricité, deuxième véhicule, animal, etc.) font l'objet d'un coût journalier.

A noter : l'attribution des places est réalisée sans distinction dans l'ordre d'enregistrement des réservations. La Direction se réserve la possibilité de modifier l'affectation de l'emplacement à l'arrivée du campeur.

Location d'hébergements :

Définition des saisons de location : Se référer aux fiches de tarifs.

Périodes et durée de location : Les locations sont possibles pour une semaine ou à partir de deux nuits hors juillet-août. En juillet-août, les hébergements sont loués à la semaine du samedi au samedi selon disponibilités.

Le tarif de location comprend : la location de l'hébergement, les charges (eau, électricité dans la limite de 200 kW par semaine), l'accès aux services de l'accueil, à la piscine, aux aires de jeux et aux animations (en juillet-août). Le montant de la taxe de séjour est de 0.50 € par nuit et par personne de 18 ans et plus.

Les locations sont disponibles à partir de 16h00 le jour de l'arrivée et doivent être libérées avant 10h30 le jour du départ. Tout dépassement engendre la facturation d'une journée supplémentaire.

Dépôt de garantie : Les locataires devront fournir à leur arrivée un dépôt de garantie de 300€. Ce dernier sera restitué dans son intégralité le jour du départ après un état des lieux et un inventaire de sortie satisfaisants.

Dans le cas contraire il sera prélevé sur le dépôt de garantie :

- La valeur des objets manquants
- Un montant forfaitaire de 55€ pour des installations nettoyées de façon insuffisante.
- Le montant des réparations en cas de dégradation du fait de l'occupant.
- Les dégradations supérieures à la somme versée comme dépôt de garantie seront à la charge du client après imputation sur le dépôt de garantie.

Votre séjour :

Pour préparer votre séjour : Il est indispensable de vous munir de votre linge de lit (draps, taies de traversins) sauf locations de draps.

En cas d'arrivée tardive ou d'empêchement de dernière minute, il est impératif de prévenir nos services.

La clef de votre location vous sera remise à votre arrivée.

Il est strictement interdit d'allumer un feu sur le camping.

Pendant votre séjour, nous vous demandons de respecter tous les balisages et consignes de sécurité telles qu'elles vous seront affichées, et de restituer les clefs de votre location.

Le jour de votre départ, les locations doivent être libérées avant 10h. Il vous est demandé de laisser l'endroit aussi propre que vous l'avez trouvé. Un service facultatif de ménage vous est proposé pour la somme de 55€.

5. RÉGLEMENT DU SEJOUR

La réservation du séjour ne devient effective qu'après confirmation par nos services et règlement par le locataire d'arrhes.

Emplacement – Locations : Le solde du séjour doit être réglé sans rappel de notre part 30 jours avant la date d'arrivée.

6. MODIFICATION DE SEJOUR

Les modifications de dates de séjour ne sont acceptées que dans un délai de 30 jours minimum avant la date initiale prévue et sous réserve de disponibilités.

7. ARRIVÉES RETARDÉES / DÉPARTS ANTICIPÉS

En l'absence de message écrit du campeur, précisant qu'il a dû différer la date de son arrivée, l'emplacement ou l'hébergement deviennent disponibles 12H après la date d'arrivée prévue par le contrat de location, et le paiement intégral des prestations demeure exigé.

Aucune réduction ne sera consentie dans le cas d'arrivée retardée ou départ anticipé.

8. PROMOTIONS – VENTES DE DERNIERE MINUTE

Lors de ces occasions, il est possible que pour un même séjour, les clients aient payé des prix différents. Les clients ayant payé le prix le plus élevé ne pourront en aucun cas bénéficier d'un remboursement représentant la différence de prix qu'ils ont payé et le prix promotionnel. Les réductions ne sont en aucun cas cumulables avec les promotions.

9. ANNULATIONS Locatifs

Annulation de séjour **par le Camping du Val AVANT votre arrivée** : En cas de force majeure, la direction se réserve le droit d'annuler votre séjour pour des raisons de sécurité.

Annulation de séjour **par vous-même AVANT votre arrivée** : celui-ci devra avertir par écrit le camping (courrier suivi, email avec demande d'accusé réception). A défaut, le client sera tenu du paiement de la totalité des sommes dues au titre du contrat. Le camping vous rappelle que selon l'article L.121-20-4-2° du code de la Consommation, le droit de rétractation n'est pas applicable aux prestations d'hébergement, de transport, de restauration et de loisirs fournis à une date selon une périodicité déterminée.

En cas de maladie grave, accident grave ou décès et sur présentation d'un certificat médical ou de décès nous vous donnons la possibilité de reporter votre séjour sur la saison en cours. Pour tout séjour annulé ne rentrant pas dans les clauses mentionnées ci-dessus des frais d'annulation seront facturés selon le barème suivant :

- Plus de 30 jours avant le départ : 50 € de frais de dossiers par personne
- 25 % du montant du séjour pour une annulation entre 30 et 21 jours avant le départ
- 50 % du montant du séjour pour une annulation entre 20 et 8 jours avant le départ
- 75 % du montant du séjour pour une annulation entre 7 et 2 jours avant le départ
- 90 % du montant du séjour pour une annulation la veille du départ,
- 100 % du montant du séjour pour une annulation le jour du départ ou une non-présentation.

Une **assurance annulation** peut être souscrite sinon aucun remboursement ne sera effectué. (cf les conditions de l'assurance annulation)

Conditions d'annulation spécifiques au Covid

En cas de fermeture totale de l'établissement pendant les dates du séjour réservé (à laquelle est assimilée à une mesure d'interdiction totale ou partielle d'accueil du public, dans la mesure où le Client est concerné directement par l'application de cette mesure) décidée par les pouvoirs publics, et qui n'est pas imputable au Prestataire, ou en cas d'annulation de séjour en lien avec des restrictions de déplacement décidées par les autorités françaises les sommes versées d'avance par le Client au titre de la réservation du séjour feront l'objet d'un remboursement dans un délai d'un mois.

Le Prestataire ne saurait toutefois être tenu à un dédommagement complémentaire au-delà de ce remboursement des sommes déjà versées au titre de la réservation du séjour.

A noter que n'entre pas dans le champ de cet engagement, l'établissement d'un couvre-feu, la fermeture de magasins, restaurants, structures de loisirs... ou l'annulation de manifestations.

La maladie Covid et le cas contact d'un des participants au séjour sont garantis dans le cadre de la souscription de l'assurance annulation (optionnelle).

10. ANIMAUX

Nos amis les animaux domestiques (chiens catégorisés interdit) sont admis dans nos locations et emplacements sous votre entière responsabilité et doivent être tenus en laisse.

11. REGLEMENT INTERIEUR

Tout campeur est tenu de se conformer au règlement intérieur du camping sous peine de sanction pouvant aller jusqu'à la résiliation du contrat.

12. RECLAMATIONS

Toute réclamation relative à un séjour doit être adressée par lettre recommandée avec A.R. dans les 30 jours qui suivent le séjour.

13. LITIGE

En cas de litige et après avoir saisi le « service client » de l'établissement, tout client du camping a la possibilité de saisir un médiateur de la consommation, dans un délai maximal d'un an à compter de la date de la réclamation écrite, par LRAR, auprès de l'exploitant. Les coordonnées du médiateur susceptible d'être saisi par le client, sont les suivantes :

Medicys

Saisine par Internet en remplissant le formulaire prévu à cet effet : www.medicys.fr

Saisine par mail : contact@medicys.fr

Saisine par voie postale : 73, boulevard de Clichy 75009 PARIS - Téléphone : 01 49 70 15 93

14. RESPONSABILITÉ DU CAMPING

Le client reconnaît expressément que le camping ne pourra être tenu responsable, du fait de la communication par ses partenaires ou par tout tiers d'informations fausses qui seraient mentionnées dans la brochure ou le site internet du camping concernant les photos de présentation, les qualificatifs, les activités, les loisirs, les services et les dates de fonctionnement. Toutes les photos et les textes, utilisés dans la brochure ou sur le site internet du camping sont non contractuels. Elles n'ont qu'un caractère indicatif. Il peut advenir que certaines activités et installations proposées par le camping et indiquées dans le descriptif figurant dans la brochure soient supprimées, notamment pour des raisons climatiques ou en cas de force majeure tels que définis par les tribunaux français.

15. INFORMATIQUE ET LIBERTÉ

La collecte des données nominatives, leur utilisation au titre du traitement des commandes et de la constitution de fichiers clientèle et leur diffusion à des tiers chargés de l'exécution et du paiement des commandes, est subordonnée au consentement de la personne concernée.

Le traitement des données nominatives, qui sont recueillies et conservées par le vendeur aux seules fins d'une bonne administration des commandes et des relations commerciales, fait l'objet d'une déclaration auprès de la Commission nationale Informatique et Libertés. Les données personnelles ne sont conservées que pour une durée strictement nécessaire à la prestation fournie.

Le prestataire ne collecte et n'utilise que les données strictement nécessaires pour satisfaire les besoins et services pour lesquelles elles ont été collectées.

Conformément à la loi Informatique et Libertés, le bénéficiaire du service dispose à tout moment d'un droit d'accès, de modification, de rectification, d'opposition et de suppression des données personnelles le concernant ou encore de limitation de leur traitement et de leur portabilité, le responsable du traitement étant notre service administratif auquel il suffit d'écrire, pour toute demande à ce sujet, à l'adresse du camping en indiquant vos noms, prénoms et adresse.

Le prestataire inclut les exigences de protection des données personnelles dans toutes ses nouvelles procédures et offres de service.

Le prestataire s'interdit de divulguer les informations relatives à son client ou à ses biens auxquelles il a pu avoir accès dans l'exécution de son service.

Ces données ne seront pas de même transférées vers un État non-membre de l'Union européenne.